

Claude Cretton - Syndic de Broc / FR

Une commune en plein développement

«Depuis le début de la législature en cours, je dis toujours: Broc est en pleine mutation et jouera un rôle prépondérant dans la Gruyère du futur», s'enthousiasme Claude Cretton, le Syndic de la commune fribourgeoise. Avec une population en forte et constante progression, des projets immobiliers et la future création d'un parc à thème autour du chocolat, Broc présente un important développement.

- Comment a évolué la commune ces dernières années?

- Broc a enregistré une nette hausse de sa population. En 2000, nous étions 1900 habitants et aujourd'hui la population approche les 2900 résidents. Cette situation s'explique par deux facteurs. Le premier est la mise en service en 2009 de la route d'évitement de Bulle. Il était difficile auparavant d'arriver à Broc. Cette route nous a ouvert des opportunités, notamment pour des habitants souhaitant s'établir dans notre commune. Des constructions résidentielles ont vu le jour, avec un standard correspondant aux attentes actuelles en matière de confort et de construction. Ces nouveaux résidents ont permis à la commune de sortir d'une situation fiscale pas très favorable.

Le deuxième facteur, plus récent, est l'arrivée du RER Berne-Broc. Cette ligne à voie large permet désormais d'accéder à la capitale fédérale sans changement de train. C'est, du reste, un élément qui revient fréquemment lors de la réception des nouveaux citoyens. Les personnes qui veulent venir ou revenir s'installer en Gruyère, mais sans habiter à Bulle, sont séduites par l'accessibilité de Broc, ses commerces, ses infrastructures, ses sociétés et tous les services dont elle dispose.

Depuis peu, l'augmentation de la population par an avoisine les 150 habitants et, selon une analyse récente s'appuyant sur ce qui est en construction, ce qui est planifié et le potentiel de densification, la commune devrait compter 3500 habitants en 2030.

COMMUNE DE ROC



Claude Cretton.

- De quelle manière la commune intègre-t-elle cette augmentation de la population?

- Nous devons constamment revoir nos aménagements. Nous venons, par exemple, de construire un complexe sportif de 17 millions avec notamment une double halle de gymnastique, deux courts de tennis, huit pistes de pétanque, une place multisport, un terrain de jeu pour enfants et la rénovation de deux terrains de football. Un *pumptrack* (piste pour VTT notamment) complétera le site prochainement. Ce nouveau centre était nécessaire car notre ancien, qui était le premier du canton, datait de 1940. Nous remettons à neuf actuellement notre piscine communale, avec, entre autres, l'installation de toboggans. Datant de 1962, la piscine fait

partie de l'ADN des Brocois. Le budget est de 6,5 millions de francs. Nous travaillons aussi sur le projet de construction de nouveaux bâtiments scolaires, avec un budget avoisinant 15 millions. Le bâtiment actuel, protégé, est typique des années 1910. Nous avons dû construire en 2010 quatre modules temporaires, de style igloo, pour agrandir l'école, car la commune n'avait pas les moyens financiers de faire mieux. Possédant du terrain communal dans le même secteur, nous allons implanter deux bâtiments: l'un aura huit classes et l'autre sera consacré à l'accueil scolaire, avec une grande salle pour les sociétés culturelles. Ainsi, un véritable campus scolaire permettra d'absorber l'augmentation du nombre d'élèves en tout cas jusqu'en 2035. Il s'agira d'une construction en bois local, avec une très belle intégration à l'environnement. La première rentrée est prévue pour 2028.

- Qu'en est-il de l'immobilier?

- Nous assistons à une période de densification en matière de construction. De vieilles maisons cèdent la place à de petits immeubles de trois à quatre étages. Il existe encore un bon nombre de parcelles qui s'y prêtent.

Par ailleurs, un projet est actuellement en cours, portant sur la réalisation de quatre immeubles de quatre étages chacun avec parking souterrain. Cette réalisation, au centre de Broc, comptera 64 appartements à louer.

Un autre projet - avec surtout des villas jumelées - vient de se terminer et celles-ci sont déjà occupées.



COMMUNE DE ROC

Avec une population en forte et constante progression, des projets immobiliers et la future création d'un parc à thème autour du chocolat, Broc présente un important développement.

- Quelle est la place du tourisme dans la commune?

- Il est très important. Les touristes viennent essentiellement pour visiter la maison Cailler, qui représente plus de 430 000 visiteurs par an.

Nous bénéficions aussi de l'attrait du fameux Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Depuis la Covid, nous sentons l'intérêt du public pour le tourisme pédestre. La commune offre également des possibilités de «vélotourisme» et des chemins de mobilité douce. De nombreux marcheurs rejoignent Broc avec le train et s'arrêtent volontiers dans le village.

Bien que le trafic engendre des nuisances, le fait que la route cantonale traverse le village est une chance. Nous venons de terminer des travaux qui comprenaient notamment l'aménagement d'une piste mixte pour les vélos et les piétons, ainsi que la pose d'un revêtement anti-bruit. Grâce à cette valorisation de la traversée de la localité, nous avons réussi à rendre le village attrayant, avec d'accueillantes placettes, ce qui incite les personnes de passage à s'arrêter et à profiter du beau panorama sur la Gruyère.

Par ailleurs, le nouveau projet de parc du chocolat comprendra deux hôtels, l'idée étant d'inciter les visiteurs à séjourner une ou plusieurs nuits sur place. Ce sera l'occasion pour ces touristes qui viennent jusqu'en Gruyère d'aller à Broc, à Charmey et au Moléson et de découvrir les infrastructures, magasins et restaurants.

- Quelle est votre politique énergétique?

- C'est un sujet important pour la commune qui est, du reste, labellisée Cité de l'énergie. Nous avons introduit à Broc, dans certaines zones où il est obligatoire, un système de chauffage à distance alimenté au bois. Un concept d'assainissement énergétique des bâtiments communaux est en place et une Commission de l'énergie œuvre à la promotion de différentes solutions afin d'inciter les habitants à utiliser les transports publics. Nous subventionnons, par exemple, les abonnements de transports et cartes dégriffées, l'achat de vélos, la pose de bornes électriques chez les particuliers, l'énergie écologique. Nous soutenons également la transition vers le solaire.

- Avez-vous des projets d'assainissement énergétique des bâtiments communaux?

- Oui, mais nous progressons pas à pas. Nous avons déjà assaini les toits et fenêtres de l'école et du bâtiment communal. Il s'agit d'un ancien bâtiment protégé que nous voulons préserver. Le bâtiment des services communaux a été équipé d'une chaudière à pellets, en remplacement du chauffage à mazout. Enfin, nous accordons des subventions aux particuliers pour l'établissement de certificats énergétiques, afin de favoriser l'assainissement de leur bien.

Concernant l'éclairage public, la commune était déjà passée au LED depuis

quelques années, mais, depuis septembre dernier, nous éteignons la lumière la nuit sur les routes communales entre minuit et cinq heures du matin. Dans le canton de Fribourg, les communes ont jusqu'en 2028 pour appliquer la nouvelle ordonnance de la loi sur l'énergie concernant l'extinction des éclairages publics. Comme nous avons réalisé un test il y a un an qui s'est révélé positif, nous avons pu introduire rapidement cette mesure, après des modifications techniques sur le réseau d'éclairage.

- Avez-vous des programmes de protection pour la faune?

- Actuellement, nous collaborons avec le Service de la faune et de la nature pour la protection des cerfs élaphe. Nous nous trouvons sur le tracé des transhumances saisonnières d'une population de cerfs qui compte entre 150 et 200 individus. A cette époque de l'année, les cerfs se nourrissent la nuit dans la plaine des Marches et s'ils sont dérangés, ils s'enfoncent dans les forêts où ils font de gros dégâts. Or, la présence des cerfs attire de nombreux curieux qui viennent les éclairer avec les phares de leurs voitures et les perturber. Des mesures de protection sont en phase de réflexion. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT

GROS PLAN

Chocolat et mobilité

«La société Jogne Invest, un groupe d'investisseurs fribourgeois, finance la construction et la gestion d'un parc à thème autour du chocolat Cailler. Celui-ci devrait attirer de 800 000 à un million de visiteurs dans les années 2035-2040, explique Claude Cretton, ce qui constitue un défi en matière de mobilité. La commune soutient le projet, mais ne veut pas davantage de trafic sur les routes communales. A terme, ce trafic pourrait même diminuer, l'idée étant de favoriser les offres de visite avec le train intégré. Pour les cars et les voitures, une zone de stationnement et de réception sera prévue aux abords de la route cantonale, à la sortie du village en direction de Charmey, d'où les visiteurs seront amenés sur le site par une télécabine automatique».